



Objet : Demande de remboursement

Le présent avis a pour but de vous informer que nous procéderons à la vidange de votre fosse septique.

Afin d'assurer un service efficace et vous éviter des coûts supplémentaires, vous devez :

- ✓ Dégager complètement les 2 couvercles de la fosse septique et les rendre visibles ; les couvercles doivent être enlevés sans difficulté par l'entrepreneur ;
- ✓ Dégager un espace de 15 cm (6 po) autour des couvercles afin qu'ils puissent être remis en place convenablement ;
- ✓ Vous assurez d'offrir un accès nettoyé et dégagé jusqu'à votre fosse de façon à ce que le véhicule de vidange soit placé à moins de 15 mètres (45 pi) de l'ouverture de votre fosse ;
- ✓ Retirer ou ouvrir toute barrière empêchant l'accès à votre fosse ;
- ✓ Si vous avez un système de traitement de type Bionest, fermer l'alimentation électrique de la pompe de recirculation le matin de la vidange et vous assurer que le caisson de la fosse septique soit rempli d'eau avant de la remettre en marche.

Sachez que votre présence n'est pas requise lors de la vidange et qu'un accroche-porte avec un résumé des observations sera laissé après la vidange. De plus, veuillez aviser la municipalité **DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS** de toute situation particulière ou si vous prévoyez changer votre système de traitement des eaux usées cette année.

Important : il est de la responsabilité de chaque propriétaire de prendre tous les moyens nécessaires pour que l'espace dégagé autour des couvercles ne présente aucun risque pour la sécurité de toute personne appelée à circuler à proximité.

